**Cours n°6 : La Comédie ou le théâtre comique**

La comédie est un genre antique qui a évolué dans l’antiquité grecque en même temps que la tragédie, Aristophane a été l’auteur qui a le plus produit et illustré ce genre. Elle partage avec la tragédie les mêmes règles de représentation, pourtant la comédie se distingue de la tragédie avec le mode bouffon. Elles ont en point commun les sujets sérieux comme la politique, les dieux, la justice…etc. Horas définissant la comédie ainsi pour relayer Aristote : « Un sujet de comédie ne veut pas être développé en vers de tragédie […]. Que chaque genre garde la place qui lui convient et qui a été son lot »[[1]](#footnote-1)

**1 Qu’est-ce que la Comédie ou le genre comique ?**

D’où vient le mot comique ? Il nous vient du greckômos qui signifie fête carnavalesque et rurale en l'honneur deDionysos désignant dans l'Antiquité toute pièce de théâtre. C’est à partir du XVII° siècle, qu’il qualifie les œuvres essentiellement théâtrales (les comédies) qui s'opposent à la tragédie dans leur finalité, à savoir le rire, et leur dénouement heureux. Quant au [registre, ou à la tonalité comique](http://www.site-magister.com/regisd.htm#comi) s'applique à des sujets ordinaires, traités dans un style familier, où souvent domine l'intention satirique et morale : la comédie "châtie les mœurs en riant", tournant en ridicule des caractères ou des vices à la mode.

Boileau définit à son tour la comédie en reprenant l’idée de ses prédécesseurs : « Le comique, ennemi des soupirs : « Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs, n’admet point en ses vers de tragiques douleurs. »[[2]](#footnote-2)

La comédie en tant que genre théâtral se définit comme genre souple et peu soumis à des règles strictes, car elle représente des caractères simples, d’hommes ordinaires, actions ordinaires, habituels, et une langue populaire.

Retenons cette définition de la comédie :

Se prend généralement pour

Afin de définir la Comédie, Aristote la compare à la Tragédie qu’il considère comme genre supérieur. Il établit les critères définissant le genre comme suit :

1. **L’image du héros** :

En comparant la comédie à la tragédie, Aristote la définit en ces propos, selon le statut du héros :

« L’une [la comédie] entend en effet imiter des hommes pires, l’autre [la tragédie] meilleurs que les contemporains » (1448a). Et : « La comédie est une imitation d’hommes sans grande vertu » (ibid).

1. **Les sujets bas :**

Si les personnages de la comédie sont d’un rang inférieur à celui des personnages de la tragédie, il en est de même pour les sujets. Ceci tient à son origine populaire et dionysiaque, elle correspond à « ceux qui conduisaient les chants phalliques aujourd’hui encore en honneur dans bien d’idées » (1449a).

1. **Une fin heureuse :**

Contrairement à la tragédie qui se termine tragiquement, la comédie, finit de façon heureuse : « Dans celle-ci [la comédie] en effet, les personnages qui, dans la légende, sont les pires ennemis, comme Oreste et Egisthe, s’en vont à la fin, réconciliés, et personne n’est tué par personne » (1453b).

1. **L’effet comique :**

Cet effet est le propre de la comédie et correspond à plusieurs éléments : le premier est **la difformité** qui tient à « un défaut ou à une laideur qui n’entraînent ni douleur ni dommage ; ainsi par exemple un masque comique peut être laid et difforme sans exprimer la douleur » (1449a) ; d’autre par le langage : « Si pour viser des effets comiques, on utilisait des propos délibérés métaphores, noms rares et autres formes de manière déplacée, on atteindrait ce but-là même » (1458b).

**2- Les règles de la comédie :**

**Activité :**

**Texte :**

1. *Art. poétique*, trda. Fse. F. Maisonneuve, Paris, Les Belles Lettres. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Art poétique*, chant III [↑](#footnote-ref-2)